

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2007/0186(COD) Décision</p>	Procédure terminée
<p>Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes, fondé sur la reconnaissance unilatérale par les États membres, aux fins de transit par leur territoire, de certains titres de séjour délivrés par la Suisse et le Liechtenstein</p> <p>Modification Décision No 896/2006/EC 2005/0159(COD)</p> <p>Sujet 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex